

« Les mentalités évoluent, mais lentement »

CHRYSTEL BREYSSE, linguiste

27.10.2009

Enseignante dans le cadre du diplôme interuniversitaire pour l'égalité des chances à Paris-III et VI, la linguiste Chrystel Breysse estime que les mots constituent souvent un frein à la mixité des métiers. La moitié des femmes restent concentrées dans dix familles de métier. Les mentalités n'évoluent donc pas ? Chrystel Breysse. Si, mais très lentement. Aucun texte ne dit plus aujourd'hui « Les femmes n'ont pas le droit d'être ingénieures », par exemple. Cependant, les réflexes culturels, les stéréotypes et la construction des identités sociales nous orientent vers certains destins professionnels selon que l'on est un homme ou une femme. Vous estimez que le « sexisme lexical » est un frein à la mixité professionnelle. Pourquoi ? Comparée à d'autres pays tels que la Belgique ou le Québec, la France est très en retard en matière de féminisation des noms de métiers. Lorsqu'en 1986 une circulaire gouvernementale a voulu aller dans ce sens, cela a déclenché un véritable tollé de l'Académie française. Or, le sexisme lexical a un impact très fort. Comment les écolières sont-elles censées se projeter dans un métier dont le nom n'existe pas au féminin ? D'un point de vue de linguiste, la féminisation des noms ne pose pourtant aucune difficulté. Prenez les noms qui se terminent en « eur recteur/une rectrice d'université. Mais dans ce cas, certains objectent que c'est impossible car ce mot aurait un double sens puisqu'il désigne déjà une plume d'oiseau... Mais c'est le propre des mots d'avoir plusieurs sens. Les gens savent très bien faire la distinction selon le contexte. Lorsque je dis que je suis cadre dans une entreprise, personne ne m'imagine accrochée à un mur ! Cet argument est donc très fallacieux.